LA PRESSE DE ROME SE FLATTE

de ce qu'en 3 mois, 7.565 raids d'avions italiens ont permis de jeter 1.440.866 kilogs d'explosifs sur la terre espagnole

L'aviation franquiste a tenté pour la première fois depuis une année, et vainement, de bombarder Madrid

Rome, 11. — Les journaux reproduisent des statistiques du commandement de « l'aviation légionnaire » sur l'activité de cette dernière en Espagne pendant les mois d'avril, mai et juin. Pendant le premier trimestre de l'année, l'aviation légionnaire a effectué 7.565 raids comportant un total de 14.174 heures de vol. Au cours de ceux-ci, 1.440.866 kgs d'explosifs ont été lancés.

Incursion aérienne sur Madrid

Madrid, 11. — Pour la première fois depuis un an, des avions de reconnaissance insurgés ont survolé la capitale à 14 h. 30. Les sirenes ont donné l'alerte à temps. Les batteries anti-aériennes entrèrent en action et poursuivirent de leurs projectiles les appareils qui volaient à une si haute altitude que, de la terre, on apercevait seulement les flocons mageux des explosions autour des avions. Les avions sont repartis en direction de l'Ouest.

L'approvisionnement des rebelles en armes allemandes

Tanger, 11. — Un sous-marin allemand, « U 28 », est arrivé hier matin de Cadix. Il y a deux nuits, trois navires marchands allemands, escortés de sous-marins allemands, sont arrivés à Cadix. Ils y ont décharge 2.000 tonnes de matériel de guerre et débarqué 45 techniciens. Bien que le matériel de guerre soit distribué actuellement sur tous les fronts, il y a à Cadix un immense stock qui est constamment renouvelé.

TROIS GRANDES VOIX S'ÉLÈVENT CONTRE LE BOMBARDEMENT DES VILLES OUVERTES PAR LES FRANQUISTES

Paris, 11. — Le « Rassemblement Universel pour la Paix » communique les messages suivants :

De M. Georges Goyau, secrétaire perpetuel de l'Academie Française :

« Lorsque je lis dans les chroniques que, dans la premiere moitié du XIe siecle, le Concile de Verdun-sur-Doubs, soucieux de protéger les civils contre les violences de la guerre, défendait qu'on incendiât les maisons, qu'on détruisit les moulins, qu'on assaillit ceux qui transporteront les produits de leurs vendanges, et lorsque je lis dans les journaux du XXe siècle le récit du bombardement des villes ouvertes, comment ne pas conclure que le haut moyen âge, organisateur de la paix de Dieu et de la trève de Dieu, etait plus propice que ne l'est notre époque, dite scientifique, à l'atténuation des maux de la guerre. »

De M. François Mauriac, de l'Académie Française :

« Devant les crimes de la « guerre totale », l'indifference monstrueuse d'une partie de l'opinion européenne est une complicite qui sera peut-être punie de mort.

» D'aussi grandes civilisations que la nôtre ont disparu corps et biens, à des époques où la science n'était pas, comme elle l'est aujourd'hui, au service de la destruction. La nôtre perira par manque d'amour. »

De M. Romain Rolland :

« Je suis pénétré d'horreur par le bombardement des viles ouvertes et par le lâche massacre des populations. Je m'associe aux protestations du R. U. P.

» Mais permettez-moi de vous dire que vous n'humaniserez pas la guerre. On ne l'humanisera jamais. Il faut la rendre impossible. Si l'unique moyen est la contrainte acceptée de la sécurité collective, faites campagne pour l'organiser. Ou le monde civilisé s'y resoudra, ou bien il perira. »

L'ÉTUDE DU PROBLÈME DES RÉFUGIÉS

Plusieurs gouvernements offrent leur appui moral le plus ample

Evian, 11. — Le Comité intergouvernemental pour les réfugiés a entendu, ce matin, divers délégués. M. Engzell (Suède) a demandé l'organisation de l'émigration vers les pays d'outre-mer.

Puis, le représentant de la République du Nicaragua a fait une declaration au nom des gouvernements de Costa, du Honduras, du Nicaragua et du Panama par laquelle ces quatre gouvernements offrent leur appui moral le plus ample à l'initiative du Président de la République des Etats-Unis d'Amérique.

Ces quatre gouvernements se déclarent d'accord sur la création d'un Comité permanent chargé de veiller sur les intérêts de réfugiés politiques quelle que soit la nationalité à laquelle ils appartiendront mais à condition que ceux-ci ne soient pas compris parmi les immigrants à qui les lois de ces pays respectifs interdiront l'admission.

Le délégué du Nicaragua déclare que ses collegues sont d'accord pour que le Comité permanent soit autorisé à produire les documents nécessaires afin de régulariser la situation politique de ces réfugiés.

M. Rothmund (Suisse) après avoir souligné que son pays compte 9 % d'étrangers a évoqué l'œuvre considérable accomplie par les organisations suisses d'aide aux réfugiés et a indiqué notamment que du 12 mars au 1er avril 1938, la Suisse a recueilli près de 4.000 réfugiés venant l'Autriche.

Le délégué suisse a demandé enfin que l'immigration définitive soit organisée une fois connues les possibilités des pays d'outre-mer.

L'AVIATION MILITAIRE ANGLAISE VA ÊTRE DOTÉE D'UNE FLOTTE DE « FORTERESSES VOLANTES »

Londres, 11. — La Royal Air Force vient de commander une flotte de forteresses volantes.

Ces avions géants sont du type des hydravions civils dits « Empire » dont 32 ont été livrés à la compagnie « Imperial Airways ». Ils peuvent effectuer un vol de 5.000 kilomètres sans escale avec une charge utile de cinq tonnes, à une vitesse horaire de 360 kilomètres.

LE GRAND PRIX DE ROME DE SCULPTURE

Paris, 11. — L'Académie des Beaux-Arts a procédé cet après-midi au jugement du concours de Rome de sculpture.

Le grand prix a été voté à M. Adolphe Charlet, né le 22 juin 1908 à Verdun. Le premier second grand prix a été attribué à M. René LELEU, né le 11 juin 1911 à Lille, et le deuxième second grand prix à M. Lucien FENAUX, né le 6 août 1911 à Hazebrouck.

M. Lucien Fenaux

M. Lucien Fenaux qui vient de se voir attribuer le second grand prix de Rome de sculpture, est né à Hazebrouck le 5 août 1911. Il fit ses études au collège des Flandres à Hazebrouck puis il se rendit à Paris où il est actuellement élève des Beaux-Arts.

Les heureuses dispositions dont il faisait preuve et qu'un travail régulier devait encore développer ne devaient pas rester infructueuses. Aujourd'hui le jeune artiste obtient la brillante récompense de ses efforts et nous nous joignons à tous ses amis pour applaudir à son succès.

Ajoutons que Mme Vve Fenaux-Blondeau, mère du jeune lauréat, habite toujours Hazebrouck où elle demeure 2, rue Donkèle.

AUTOUR DE LA MORT TRAGIQUE DES ENFANTS DU DOCTEUR SIMKOW

L'escroc, Charles Raton, est condamné à 5 ans de prison

« Ce qu'on a du mal à gagner sa vie », a conclu l'inculpé quand il eut connaissance de cette sentence

Paris, 11. — Cet après-midi, devant la 13e Chambre Correctionnelle comparaissait, sous l'inculpation d'escroqueries, un nommé Charles Raton, 28 ans, déjà condamné quatre fois, qui ayant lu dans les journaux que le docteur Simkow avait promis une récompense à toute personne susceptible de lui fournir des renseignements sur la disparition de ses deux enfants, avait résolu d'exploiter une atroce combinaison.

Charles Raton téléphona aussitôt au docteur Simkow pour lui annoncer qu'il savait où se cachaient les deux jeunes disparus, le 20 avril, à la Sablières des Bouviers, à Guyncourt.

Le docteur Simkow recut aussitôt Raton qui lui dit : « J'ai travaillé dans cette sablière, je la connais. Je puis vous affirmer que vos enfants ont été enlevés par un terrassier, un nommé Billiat. Ce Billiat les cache près de Bergerac. Il veut bien vous les restituer, mais il veut quatre cents francs ».

« Je ne verserai rien avant d'avoir pu vérifier vos affirmations », répondit le docteur.

« Ils ne sont pas à Bergerac, répliqua aussitôt Charles Raton modifiant son récit. Mais je sais ou ils sont. Demain si vous voulez, vous pourrez les embrasser »

Le lendemain, Charles Raton revenait et présentait au docteur Simkow quelques mots écrits. « Voila deux lettres de vos fils ».

Le docteur Simkow ne reconnut pas l'écriture de ses enfants. « Ils ont écrit en toute hâte » expliqua Raton.

Le docteur n'était pas persuadé, cependant, comme il ne voulait rien négliger, il donna quelque argent à Charles Raton. Le 1er mai, le docteur accepta un rendez-vous avec Raton.

L'imposteur fut arrêté.

L'audience

A l'audience cet après-midi, il a reconnu son escroquerie. « J'ai manqué mon affaire et j'aurais dû exiger des sommes plus importantes. On m'aurait cru ». Tels furent les seuls regrets si l'on peut dire que Charles Raton a exprimés.

Me Gauthier-Rougeville a plaidé, puis le Tribunal a condamné Charles Raton à cinq ans de prison sans sursis et à dix ans d'interdiction de sejour.

« Ce qu'on a du mal pour gagner sa vie ! » conclut Charles Raton en s'en allant avec ses gardes.

LES TROUBLES AU MEXIQUE

LA PEINE DE MORT a été demandée pour deux officiers accusés de complicité avec le général Cédillo

Mexico, 11. — Devant le Conseil de guerre de l'Etat de San Luis Potosi, le commissaire du Gouvernement a demandé la peine de mort pour le lieutenant-colonel Catarino Gallegos et le commandant Angel Alvarez Larraga, officiers de réserve accusés de s'être soulevés avec le général Cedillo, d'avoir pillé la ville de Verde et d'avoir participe à un attentat contre la ligne de chemin de fer Tampico-San Luis.

Le commissariat général de justice militaire statuera sur cette demande.

M. JEAN ZAY A SOULIGNÉ TOUTE L'IMPORTANCE DES LOISIRS DIRIGÉS

...AU COURS DE LA DISTRIBUTION DES PRIX DU CONCOURS GÉNÉRAL DES LYCÉES ET COLLEGES DE FRANCE, A PARIS

Paris, 11. — La distribution des prix du concours général des lycées et colleges de France a eu lieu ce matin, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, en présence du Président de la République et sous la présidence de M. Zay, ministre de l'Education nationale.

M. Roy, professeur de sciences physiques et naturelles au lycée Carnot, a prononcé le discours d'usage et a souligné l'utilité de l'enseignement des sciences naturelles pour le développement des facultés d'observation des jeunes élèves.

Puis M. Jean Zay a souligne combien les récents programmes font une large place aux sciences d'observation, comment la pedagogie dégage, de plus en plus, l'importance de l'observation.

Le ministre a montré ensuite comment les « Loisirs dirigés » rendent l'observation directe plus facile. Par les loisirs dirigés, les jeunes gens apprennent à se servir de leurs mains, à construire, à devenir créateurs. En terminant, M. Zay a indiqué que tous ses efforts, toutes les nouveautés que d'une main prudente il veut apporter à l'université française tendent seulement à un enseignement de plus en plus vivant.

HITLER A REÇU LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE ITALIENNE

Berlin, 11. — Le chancelier Hitler a reçu aujourd'hui le général Pariani, chef d'état-major de l'armée italienne.

LA PRÉPARATION DE L'EXPOSITION DU PROGRÈS SOCIAL DE LILLE

Le projet d'aménagement de l'importante annexe de l'Exposition au Parc Barbieux, à Roubaix a été mis au point

Le Parc Barbieux, à Roubaix, ne sera pas, l'an prochain, une simple annexe de la grande Exposition du Progrès Social de Lille. On peut dire que cette exposition, à l'extrémité du magnifique boulevard qui unit les deux villes, se prolongera dans un cadre naturel, à la fois élegant et imposant.

Avec les 30 hectares du Parc Barbieux, en effet, la superficie de l'Exposition du Progrès Social se trouvera presque doublée, et cette partie ne sera pas la moins attrayante et la moins intéressante de l' « Exposition 1939 », comme on l'a déjà appelée.

Au cours d'une réunion qui vient de se tenir à l'Hôtel de Ville de Roubaix, le plan définitif de l'aménagement du Parc Barbieux a été arrêté et les crédits mis par le Comité Central à la disposition du Groupe X « Centre Régional » ont été répartis entre les différents départements en considération des projets présentes par ces derniers.

Les pavillons des départements du Nord et de l'Est

On sait que l'annexe de Roubaix comprendra essentiellement les pavillons dans lesquels chacun des 14 départements du Nord et de l'Est présentera ses particularites locales, au point de vue social, artistique, économique.

Le style même de ces pavillons s'inspirera des traditions et des goûts régionaux et tous ces édifices auront par leur aspect extérieur une destination utilitaire : école, préventorium, mairie, etc...

En outre, pour corser l'intérêt de la section roubaisienne, la classe « Jeunesse et plein air » du Groupe V sera installée dans le Parc Barbieux. On y trouvera aussi le camping et les Auberges de la Jeunesse, ainsi bien entendu que les attractions inséparables des expositions. De brillantes illuminations et des fontaines lumineuses assureront un éclat tout particulier aux fêtes de nuit qui se dérouleront sur les pièces d'eau du lac.

Les travaux vont commencer à bref délai

La réunion était présidée par M. K. Sory, premier adjoint au Maire de Roubaix, secrétaire général du Groupe, et l'on notait la présence de MM. Hiriart, directeur des Services du Commissariat général ; Agache, architecte en chef de l'annexe de Roubaix ; Plouviet, chef de station de Radio P. T. T. Nord, qui a accepté la présidence de la classe « Radio et Télévision » et qui, en cette qualité, sera chargé de la « sonorisation » de l'Exposition ; L. Broders, délégué général de l'Exposition, directeur des exposants ; L. Franchomme, délégué général adjoint à la propagande ; J. La Grange, secrétaire administratif de l'Exposition, et plusieurs membres des comités départementaux, qui avaient tenu à exposer eux-mêmes leurs projets.

Certains des projets présentés ont dû être réduits, en considération des disponibilités budgétaires. Ces précisions seront soumises pour ratification à la Commission des Finances de l'Exposition ; aucune dépense ne devant être engagée sans l'avis de la Commission permanente que préside M. E. Couteau, vice-président du Conseil Général du Nord.

Les travaux vont pouvoir être entreprise à très brefs délais, afin que tout soit prêt pour permettre l'ouverture de l'Exposition du Progrès-Social à la date irrevocable du 15 mai.

DANS L'ARMÉE

Le « Journal Officiel » publie le tableau d'avancement des reserves : Nous sommes très heureux d'y relever le nom du lieutenant-colonel Bruyere pour le grade de colonel.

Brillant officier de cavalerie qui s'est distingué au début de la grande guerre à la tête d'un peloton du 6e Chasseurs à cheval, le lieutenant-colonel Bruyère est allé volontairement combattre dans les rangs de l'Infanterie dès le mois de mars 1915 au 110e Régiment d'Infanterie, où son exemple, son activité, ses hautes qualités militaires devaient s'employer à fond ; ainsi qu'en témoignent ses citations, ses blessures et la légion d'honneur pour faits de guerre devant Verdun en février 1916, avec la citation suivante :

Le Col BRUYERE

« Officier energique et très méritant, a rendu beaucoup de services depuis le commencement de la campagne, le 28 février 1916, à l'ouest de Douaumont, commandant sa Compagnie, a résisté à toutes les furieuses attaques ennemies, fauchant les colonnes d'attaque sous son feu et permettant ainsi à son Chef de Bataillon d'arriver à temps et de contre-attaquer l'ennemi. — Signé : JOFFRE. »

Resté définitivement dans l'Infanterie, enfant du Nord, le lieutenant-colonel Bruyère a continué après la guerre sa brillante carrière dans la 1re Région, ne s'en éloignant que pour exercer avec distinction le Commandement du 17e Bataillon de Chasseurs Alpins à l'armée du Rhin, puis les fonctions de Directeur du peloton des élèves officiers de réserve à Saint-Cyr. Il avait, auparavant, organisé et commandé l'Ecole des élèves-gradés de l'armée polonaise.

En inscrivant au tableau pour Colonel ce remarquable officier supérieur, M. Daladier, ministre de la Défense Nationale, a voulu donner sa juste récompense morale au brave soldat désintéressé, au bon et loyal serviteur de la République.

Le Tirage de la Loterie de la Presse

Le n° 5.676 de la série 69 gagne le portefeuille de 50.000 francs

Lundi, à 15 h., devant un nombreux public qui resta jusqu'à la fin des opérations, a été tirée, dans le fumoir du Grand Théâtre de Lille, mis gracieusement à la disposition des Journalistes du Nord par l'administration municipale et aménagée avec soin par Mme Mahieu, du secrétariat général du Grand Théâtre, la grande tombola de la Presse du Nord, qui obtient toujours un si vif succès auprès de ses souscripteurs.

M. Robert Allègre, président de l'Association des Journalistes, était présent.

Me Bondois, huissier à Lille, présida les opérations. Dans une brève allocution, il exposa à l'assistance attentive les divers articles du règlement relatif au tirage et demanda si, dans le public présent, quelqu'un avait une observation à présenter. Aucune voix ne s'éleva.

Quatre aveugles de guerre ont alors mis en mouvement les roues dont les chiffres composèrent les numéros gagnants, après qu'un cinquième eut tiré d'une urne le numéro de la série. Ils étaient accompagnés du commandant Bregi, président des Amis des Aveugles de guerre du Nord de la France.

A l'issue des opérations, Me Bondois demanda à nouveau si quelque assistant avait une réclamation à formuler. Personne ne répondit.

Voici, dans l'ordre, la liste des numéros gagnants :

Séries	Nos sortis		ORDRE DES LOTS
69	5.676	1.	**PORTEFEUILLE, valeur 50.000 fr.**
27	3.626	2.	id. **20.000 fr.**
68	0.506	3.	id. **10.000 fr.**
33	7.300	4.	id. **5.000 fr.**
66	2.389	5.	**Chambre à coucher.**
5	6.646	6.	**Salle à manger.**
44	0.927	7.	**Appareil de T.S.F.**
55	2.268	8.	id.
27	9.798	9.	id.
15	1.601	10.	id.
40	5.708	11.	id.
13	8.815	12.	**Tandem Peugeot**, valeur 2.000 fr.
59	3.917	13.	**Tandem Auto-Moto**, valeur 2.000 fr.
22	5.549	14.	**Tandem «New-Royal»**, val. 2.000 fr.
75	4.543	15.	**Machine à coudre.**
40	0.666	16.	**Bureau américain et fauteuil.**
57	6.008	17.	**Salamandre.**
46	6.812	18.	**Cuisinière.**
71	7.900	19.	**Portefeuille, valeur 1.000 francs.**
37	5.304	20.	id. id. id.
41	5.978	21.	id. id. id.
74	6.684	22.	id. id. id.
60	4.389	23.	id. id. id.
72	9.414	24.	id. id. id.
59	3.475	25.	id. id. id.
53	9.560	26.	id. id. id.
51	9.019	27.	id. id. id.
23	9.971	28.	id. id. id.
50	8.681	29.	id. id. id.
34	9.603	30.	id. id. id.
71	3.419	31.	id. id. id.
36	6.198	32.	id. id. id.
76	4.415	33.	id. id. id.
48	6.003	34.	id. id. id.
68	6.086	35.	id. id. id.
23	0.460	36.	id. id. id.
4	5.270	37.	id. id. id.
47	7.420	38.	id. id. id.
61	4.509	39.	id. id. id.
49	1.923	40.	id. id. id.
45	4.679	41.	id. id. id.
58	3.854	42.	id. id. id.
35	6.466	43.	id. id. id.
55	3.341	44.	Canapé lit, matelas et oreillers.
73	6.644	45.	Mobilier de cuisine.
70	6.941	46.	Montre « Zénith ».
39	6.958	47.	Batterie cuisine émaillée.
35	0.333	48.	Voyage à la mer (2 personnes).
32	5.635	49.	id. id.
67	0.997	50.	id. id.
76	9.667	51.	id. id.
51	7.467	52.	id. id.
38	9.403	53.	id. id.
53	0.995	54.	id. id.
65	8.444	55.	id. id.
28	2.216	56.	id. id.
37	6.080	57.	id. id.
5	1.591	58.	Un service de table de 74 pièces
63	0.173	59.	Une paire de draps fine toile.
25	4.872	60.	Carillon « Vedette ».
6	2.166	61.	Meuble studio.
75	3.118	62.	Bicyclette homme ou dame
74	1.135	63.	id. id.
68	0.581	64.	id. id.
10	4.138	65.	id. id.
63	6.414	66.	id. id.
8	6.685	67.	id. id.
33	8.436	68.	id. id.
72	7.018	69.	Portefeuille, valeur 500 francs.
3	6.530	70.	id. id.
30	6.080	71.	id. id.
1	8.684	72.	id. id.
51	9.387	73.	id. id.
1	0.851	74.	id. id.
3	4.357	75.	id. id.
62	0.683	76.	id. id.
59	2.751	77.	id. id.
60	5.720	78.	id. id.
22	6.444	79.	Machine à laver.
14	7.298	80.	Couvre-pieds, couvre-lit.
4	9.374	81.	Paire de draps en toile.
43	9.840	82.	Carpette de laine.
38	8.661	83.	Fauteuil « Moriss ».
58	8.765	84.	Glace biseautée.
45	6.557	85.	Ménagère.
50	5.666	86.	id.
57	7.570	87.	Carpette lino.
40	0.897	88.	Service table faïence.
56	4.265	89.	id. id.
74	4.001	90.	id. id.
57	0.586	91.	Service de table cristal.
41	4.039	92.	Appareil photo.
55	0.290	93.	id.
74	9.442	94.	id.
54	8.310	95.	Ménagère.
29	3.049	96.	Chaise longue rotin.
75	6.046	97.	12 couteaux, 12 fourchettes à fruits.
43	8.063	98.	Trousse de voyage.
59	7.040	99.	Auto d'enfant « Euréka ».
71	8.846	100.	id. id.
32	7.336	101.	Batterie de cuisine aluminium.
74	2.879	102.	Fauteuil de chambre.
43	1.857	103.	Un réchaud à gaz et sa table.
28	8.760	104.	Un service demi-cristal.
34	4.761	105.	Service à porto.
66	8.154	106.	Service à café porcelaine.
15	1.011	107.	Stylo Waterman.
8	5.061	108.	Jeu de Jacquet.
60	7.095	109.	Montre-bracelet homme.
25	6.200	110.	Montre-bracelet dame.
54	0.573	111.	Régulateur chêne.
22	7.157	112.	Un lustre.
62	5.797	113.	Régulateur chêne.
60	2.315	114.	Coucou chantant.
42	2.586	115.	Outillage jardin.
65	9.149	116.	Douze couteaux de table.
28	9.058	117.	Baromètre acajou.
3	4.021	118.	Baromètre chêne.
59	4.176	119.	Attirail de pêche.
31	0.977	120.	id. id.
20	2.480	121.	Travailleuse rustique.
42	4.065	122.	Plat hors-d'œuvres.
43	9.758	123.	Parapluie homme.
50	4.970	124.	Parapluie dame.
42	2.080	125.	Deux douzaines mouchoirs fil.
46	3.940	126.	id. id.
34	1.250	127.	Service à gâteaux porcelaine.
7	5.104	128.	Service de table lingerie.
25	6.867	129.	id. id.
46	2.281	130.	Deux douzaines mouchoirs.
49	8.385	131.	Vingt mètres de rideaux.
71	1.036	132.	Un jeu de jacquet.
49	3.593	133.	Un service à thé.
22	7.794	134.	Douze couteaux dessert.
24	8.276	135.	Trousse couture argent.
75	2.272	136.	Pendulette marbre.
39	3.279	137.	id.
68	3.177	138.	Un briquet « Parker ».
68	6.429	139.	Un briquet « Flamidor ».
23	9.850	140.	Un stylo « Edécote ».
26	1.426	141.	Un stylo « Bayard ».
69	6.298	142.	Un service à café porcelaine.
35	7.587	143.	Un escabeau.
44	1.564	144.	Un jeu de jacquet.
37	5.747	145.	Un plat hors-d'œuvres.
56	1.010	146.	Fer à repasser « Calor ».
67	5.837	147.	Plateau métal argenté.
36	4.429	148.	Un étui à cigarettes.
56	5.206	149.	Une coupe artistique.
52	0.212	150.	Un service à bière.
44	7.606	151.	Carpette de laine.
56	0.139	152.	Jeu de chevaux.
2	9.457	153.	Ecrin service à découp. et à salade.
11	6.753	154.	Couvert métal argenté.
31	5.478	155.	Ecrin couture métal chromé.
57	5.257	156.	Pendulette chromé.
70	9.651	157.	Service à café porcelaine.
74	0.958	158.	Service toilette.
23	1.109	159.	Service à salade.
45	8.836	160.	Garniture toilette.
61	4.365	161.	Service à porto.
42	8.909	162.	Garniture cheminée marbre.
67	3.859	163.	Série casseroles aluminium.
63	6.951	164.	Nécessaire à barbe.
57	0.441	165.	Moulin à café chromé.
47	2.358	166.	Lampe de bureau.
38	6.617	167.	Trotinette à pédale.
67	9.869	168.	Garniture de cuisine.
16	3.898	169.	Cache-pot.
39	3.151	170.	Carpette lino.
71	5.907	171.	Montre argent.
6	6.442	172.	Nécessaire à barbe.
39	2.966	173.	Trousse de voyage.
39	2.234	174.	id.
57	3.696	175.	Service fumeur métal argenté.
31	4.402	176.	Plateau.
	6.192		**Dans toutes les séries : un billet entier de la Loterie Nationale.**
	2.788		**Dans toutes les séries également : un portefeuille de cent francs.**

Les souscripteurs, que le sort a favorisés, voudront bien se présenter ou se faire connaître par lettre adressée au secrétaire de l'Association Professionnelle des Journalistes du Nord, 77, rue Nationale, à Lille, qui, après vérification et ce dans un délai très court, leur fixera le jour et l'heure où les lots leur seront remis ou expédiés.

Nous rappelons aux gagnants qu'ils doivent obligatoirement joindre à leur lettre le billet gagnant et nous les engageons à faire recommander leur envoi par la poste.

Conformément à l'arrêté préfectoral concernant la loterie, les lots non réclamés dans les trois mois qui suivront le tirage seront acquis à l'œuvre.

Enfin, aucun lot ne pourra être délivré sans la présentation du billet, ainsi qu'il est d'ailleurs stipulé sur le billet lui-même.

LE GRAVE ACCIDENT DE LILLE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

L'operation se passait dans la cuisine. Le gaz ou la cuisinière était sans doute allumé, toujours est-il que dès que Mme Crespel eut commencé son travail une explosion terrible fit s'effondrer une cloison de l'appartement. Au même moment Mme Crespel et la petite Anne étaient entourées de flammes. La petite était une vraie torche vivante. Vivante ? était une vraie torche vivante et il fallut l'entourer de couvertures pour arriver à la protéger.

Mme Crèspel était très grièvement atteinte. On la conduisit à la clinique St-Camille avec la jeune Catherine, sa fille ainée, également brûlée mais beaucoup moins sérieusement. Quant au petit Bruno, on le transporta chez sa tante car il avait été, fort heureusement, à peine atteint. La femme de chambre, la cuisinière et la femme de ménage n'ont eu que des bobos insignifiants.

M. E. Roux, commissaire de police du 1er arrondissement, enquête.

UNE BELLE EXCURSION SERA ORGANISÉE PAR LES A. U. S. DU NORD PAR TRAIN RADIO-DANCING

Nous sommes maintenant en mesure de donner tous les détails de l'admirable excursion qu'organiseront les A. U. S. en collaboration avec le bureau de Tourisme de la C. G. T. de Lille.

Les détails de cete sortie ont été minutieusement mis au point sur place.

Le train-radio-dancing prendra les touristes à Tourcoing, Roubaix, Lille, Douai, Arras. Des correspondances seront prévues pour que les personnes habitant les régions de Valenciennes, Cambrai, Maubeuge, puissent être à Douai au passage du train-radio.

Arrivée à Rouen le 6 août, à 11 h. Embarquement à bord d'un bateau pour la croisière Rouen-Le Havre par la verdoyante vallée de la Seine. Enfin : Le Havre et ses environs, la plage, le port, etc...

Le 7 août, visite facultative du paquebot « Ile de France ». Le soir, départ du Havre vers 17 h.

Chacun prendra dès maintenant ses dispositions pour s'inscrire, le nombre de places étant forcément limité. Le prix de cette excursion est fixé à 195 fr. Les adhérents des A. U. S. et de la C. G. T. bénéficieront d'une réduction de 10 fr., soit : 185 fr.

Ces prix comprennent le voyage en chemin de fer (train-radio-dancing) et en bateau, les deux repas de samedi, le petit déjeuner, le repas du dimanche (midi) et l'hébergement.

Inscriptions à toutes nos sections locales, au siège de la Fédération du Nord des A. U. S., 24, rue des Augustins, Lille, ou à celui du Pas-de-Calais : 29, rue François-Gauthier, à Lens.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Mardi 12 juillet 1938. — Soleil : lever à 4 h. 01 ; coucher à 19 h. 51. Lune : lever à 19 h. 28 ; coucher à 3 h. 58.

Aujourd'hui : saint Gualbert. — Demain : saint Eugène.

METEOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 11 juillet 1938, à 17 h. 45. Baromètre : 758 mm. 2 ; baisse depuis la veille à 9 h. 30 : 7 mm. 7. Thermomètre : Fronde 16° 9. Minima 13° 0. Maxima 19° 1. Etat hygrométrique 88. Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 9 h. 30 : 2 mm. 1. Direction du vent : ouest, sud-ouest. Force : fort. Direction des nuages : ouest. Etat du ciel : couvert. Prévision pour la journée de mardi : couvert, doux, ondées.

PREVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — Région Nord : Ciel très nuageux, quelques ondées passagères, rares éclaircies l'après-midi, vent d'entre ouest et sud-ouest modéré. Maximum de température sera stationnaire ou en faible hausse par rapport à celui de la veille.

« DÉDÉ ET DOUDOU », LES JUMEAUX FACÉTIEUX

LA CONDAMNATION d'un fonctionnaire prévaricateur par le Jury du Nord

Les échos des joyeuses fanfares des fêtes communales de Douai parviennent jusqu'à la salle des Assises. L'activité des crimmels est telle qu'en dépit du déblaiement du rôle par une session supplémentaire il a fallu siéger pendant « Gayant ».

En cette période de réjouissances, on attendait un procès gai ; ce ne fut pas du tout le genre de celui d'hier : l'inculpé du jour etait un fonctionnaire prévaricateur, Emile Deschamps, ancien secrétaire de mairie, à Bailleul.

Les dissertations des experts en écriture ou en comptabilite n'interessent guère le public, et il n'y avait dans le prétoire pas d'autres auditeurs que les jurés et quelques journalistes.

Bailleul a souvent tenu l'affiche dans des affaires de prévarication. Nous avons vu aux Assises son ancien maire, un juge de paix et son greffier ; le personnage qui, aujourd'hui, a pris place dans le box, est beaucoup plus modeste. C'est un grand gaillard, aux épaules carrées, à la figure bon enfant, aux yeux peu éveillés, qui avouera avec complaisance les méfaits qui lui sont reprochés.

Emile Descamps, engagé à 14 ans comme fonctionnaire municipal, fut longtemps le modele des employés. Durant les hostilités, resté à son poste parce que réformé, il eut une conduite remarquable, sous le bombardement qui détruisit la vieille cité flamande. Il quitta l'un des derniers la ville rasée, non sans y avoir accompli quelques actions d'éclat. Il sauva notamment une femme ensevelie sous les décombres du beffroi et se signala par maintes autres prouesses glorieuses.

Intempérant d'habitude

L'Armistice signé, il devint une sorte de héros communal. Notre heros, cajole, fête, arrosé, se laissa saisir par l'alcoolisme.

Trop souvent ivre, il délaissa son travail et diverses sanctions furent prises à son égard pour — respectons les termes du conseil de discipline — négligence dans le service et intempérance habituelle.

Cet intemperant d'habitude ne jouissait que d'un salaire modeste, dont il versait, d'ailleurs, l'intégralité à sa femme.

Pour se rafraichir le gosier toujours altéré, il comptait sur les a-côtés, qui se firent de plus en plus rares.

A cet instant, se présenta à son bureau, — il était spécialement chargé de la constitution des dossiers d'assistance aux infirmes vieillards et incurables, — une vieille demoiselle indigente qui sollicitait l'assistance de la ville de Bailleul.

Les démarches ayant été trop longues à son gre, cette personne prit la décision de quitter la France.

Mlle Top était partie depuis peu quand parvint à Descamps son mandat de paiement.

Une idée malhonnête traversa la pensée du secrétaire ; il en tira parti.

Rente mensuelle

L'employé fit établir une carte d'identité au nom de Mlle Top, en imitant sa signature, qu'il présenta à la légalisation du maire. Au moyen d'un nouveau faux, il confectionna une procuration aux termes de laquelle la vieille fille était censée lui donner mandat de toucher les secours en son nom.

Chaque mois, par la suite, Descamps passa chez le receveur municipal pour encaisser 50 fr. Il fit une petite soixantaine de ces visites.

Les jours de « touche », on le voyait immédiatement gagner les cafés, où il épurait ses comptes, en réglant ses « ardoises ».

Une cabaretière remarqua que Descamps venait payer ses dettes chaque fois qu'il avait touché son « assistance ». Elle en fit part au receveur municipal au moyen d'une lettre anonyme. Une enquête aboutit à l'arrestation du fonctionnaire prévaricateur, qui passa des aveux complets.

L'Audience

A l'audience, Descamps renouvelle ses aveux. Le président Bedel souligne le changement qui s'opéra dans la vie de l'accusé, vers 1922.

A l'époque où il prit femme, il commença à boire.

LE PRÉSIDENT. — Avez-vous été malheureux en ménage ?

DESCAMPS. — J'ai toujours été tres heureux avec ma femme.

Ce n'est donc point pour noyer quelque chagrin que l'accuse se livra à la boisson.

Même au bureau, on le voyait ivre.

DESCAMPS. — Emêché, peut-être, mais pas ivre !

LE PRÉSIDENT. — Mais sous quelles influences avez-vous commencé à boire ?

— Je n'avais pas de camarades.

L'inculpé ne se fait prier pour exposer dans le détail ses operations irrégulières.

DESCAMPS. — J'ai établi une carte, une procuration...

LE PRÉSIDENT. — Vous avez pensé qu'il y avait la une mine à exploiter et qu'avec un peu d'habileté, vous pourriez empocher les allocations de Mlle Top.